



Le BAFA désormais accessible dès 16 ans !

Le Bafa, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, accessible à partir de 16 ans, est le diplôme qui permet d'encadrer, à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs, notamment en séjours de vacances et accueils de loisirs.



DEVENIR ANIMATEUR, POURQUOI ?

- Pour s'engager dans le domaine de l'éducation et vivre une expérience humaine inoubliable ;
- Pour faire ses premiers pas au sein d'une équipe d'animation ;
- Pour acquérir des connaissances, de l'expérience pratique et des qualités personnelles importantes.

ÊTRE ANIMATEUR, C'EST QUOI ?

- C'est aider des jeunes à s'épanouir et à gagner en autonomie, en encadrant des activités de loisirs, culturelles et sportives ;
- C'est participer, au sein d'une équipe dynamique, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- C'est organiser et animer la vie quotidienne des enfants et des adolescents (repas, hygiène, repos, etc.).

COMBIEN COÛTE LA FORMATION ?

Le coût du Bafa varie en fonction des organismes de formation.

En effet, les sessions sont organisées en pension complète ou demi pension ou sans hébergement ni repas. Les sessions de formation générale coûtent entre 340 et 750 €, celles d'approfondissement, entre 306 et 500 €. Les sessions de qualification coûtent plus cher du fait de l'intervention supplémentaire de formateurs spécialisés.

Il existe de nombreuses aides pour financer le Bafa versées par :

- la CNAF (aide nationale pour la session générale) ;
- votre CAF (différentes selon les départements) ;
- certaines mairies ;
- certains organisateurs d'accueils collectifs de mineurs ;
- certains comités d'entreprises.

Pour en savoir plus et vous inscrire, rdv sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

LE Bafa : TROIS ÉTAPES

1. La session de formation générale

Elle dure au moins 8 jours et vous permet la découverte et l'appropriation des notions indispensables pour devenir animateur. Cette première session prépare aux fonctions de manière active en privilégiant les échanges, les mises en situation et les travaux en groupe. Vous apprenez à mieux connaître les enfants, les adolescents et leurs besoins, ainsi que les différentes techniques d'animation.

2. Le stage pratique

Ce stage d'au moins 14 jours vous permet, en tant qu'animateur stagiaire, de mettre en œuvre les connaissances acquises de la session de formation générale, en travaillant directement auprès d'un groupe d'enfants ou d'adolescents.

3. La session d'approfondissement d'au moins 6 jours ou de qualification d'au moins 8 jours (au choix)

Vous complétez votre formation générale au cours de cette session qui permet d'approfondir, de compléter et d'analyser les acquis de la formation :

- Mieux connaître certains publics (petite enfance par exemple) ;
- Être en mesure de proposer des projets autour d'une activité d'animation (par exemple, les arts du cirque, les jeux collectifs, etc.) ;
- Obtenir une qualification supplémentaire dans un domaine spécifique : voile, canoë-kayak, surveillance des baignades, activités de loisirs motocyclistes.

Les services de l'État DSDEN-SDJES ou Académie-DRAJES-SDJES, les points information jeunesse ou les missions locales peuvent vous accompagner dans votre démarche.